

En tant que Client fidèle, vous profitez de nombreux avantages :

- Vous bénéficiez pour l'achat de nos produits de jusqu'à 20 % de remise par commande !
- Vous collectionnez les points papillon JEMAKO et profitez ainsi de merveilleux bons d'achat de marchandise.
- Vous pouvez participer une fois par an au tirage au sort exceptionnel et gagner de sensationnels week-ends bien-être pour 2 personnes !
- Plein de petits extras variables pour les Clients fidèles JEMAKO !
- Une newsletter exclusive avec des infos de première main.
- Possibilité de commande en ligne : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Prise de contact et passation des commandes aussi par téléphone :
(depuis l'Allemagne : 0800 270 0 270)
(depuis l'étranger : 00800 270 00 270)
du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et vendredi de 8h00 à 15h00
- Livraison franco de port, directement à domicile, par le prestataire logistique DPD ou autre société similaire de transport de colis
- D'autres infos sous www.jemako-direct.com ou www.jemako.com

Allez encore un peu plus loin ...

Suivez l'exemple de nombreux autres Clients fidèles et devenez Partenaire commercial JEMAKO !



Service de commande hotline
gratuit pour les Clients fidèles :
0800 270 0 270 (appels de l'Allemagne),
00800 270 00 270 (appels de l'étranger)
email : direct@jemako.com

JEMAKO International GmbH · Robert-Bosch-Str. 4 · D-46414 Rhede
JEMAKO Schweiz AG · Lavaterstr. 40 · CH-8027 Zürich


JEMAKO®
SIMPLY CLEAN.*

Faites le plein d'avantages, en toute simplicité !

Le programme de fidélité JEMAKO



«Profiter des avantages et ceci sans obligations !»



*La propreté, tout simplement.

1200330009_07



Comment collectionner les points papillon :

En tant que Client fidèle JEMAKO, vous recevez un merveilleux paquet de bienvenue, plein d'informations et d'instructions concernant le programme de fidélité. Avec ce paquet de bienvenue, vous recevez votre « carnet de collecte des points papillon » personnel dans lequel vous collez les points qui « papillonnent » jusqu'à vous avec chaque livraison de marchandise. Plus vous collectez de points papillon, plus les avantages qui vous sont accordés sont grands.

1. Lancez-vous à la conquête de vos points papillon :

Pour une commande d'un montant :

a) de 75 à 124,99 €
de 100 à 164,99 CHF = 1 point papillon

b) de 125 à 249,99 €
de 165 à 324,99 CHF = 3 points papillon

c) de 250 à 499,99 €
de 325 à 649,99 CHF = 7 points papillon

d) à partir de 500 €
à partir de 650 CHF = 15 points papillon



2. Et pour obtenir encore plus de points papillon :

Organisez une présentation à domicile chez vous, en tant qu'hôte, et réalisez un chiffre d'affaires d'au moins :
300 €/400 CHF = 5 points papillon en plus

La présentation à domicile doit être menée à bien par votre Partenaire commercial. L'exécution ainsi que l'organisation et le chiffre d'affaires réalisé doivent être confirmés par écrit par le Partenaire commercial à JEMAKO !

* Les points papillon ne sont valables que pour la durée du programme de fidélité. Des montants ne peuvent pas être remboursés. En cas de perte des points autocollants, veuillez vous adresser à JEMAKO !

3. Que recevez-vous en échange des points papillon* cumulés ?

Des produits JEMAKO :

a) d'une valeur de 25 €/33 CHF = 30 points papillon

b) d'une valeur de 50 €/65 CHF = 60 points papillon

c) d'une valeur de 100 €/130 CHF = 120 points papillon

4. Voici comment convertir en produits les points papillon que vous avez acquis :

À partir d'un total de 30 points papillon (60, 90, 120), vous pouvez échanger ceux-ci contre des produits en procédant comme suit :

Envoyez le coupon complètement rempli de votre carnet de collecte des points papillon par courrier à JEMAKO et notez le produit de votre choix au verso du coupon.

Important : les montants acquis à l'issue du cumul des points papillon ne peuvent pas être utilisés pour passer une commande régulière de Client fidèle. Vos points papillon peuvent seulement être transformés en produits, ils ne vous donnent droit à aucune remise, ni à aucun point papillon supplémentaire. Le produit de votre choix ne doit pas avoir une valeur supérieure à celle des points papillon cumulés et aucun montant ne pourra être versé en supplément. Si un montant résiduel est encore dû, cet avoir vous sera crédité la prochaine fois que vous convertirez vos points papillon.

** Les billets qui n'auront pas été pris en compte pour le tirage au sort et ceux qui n'étaient pas qualifiés pour le tirage (le chiffre d'affaires minimal de 500 €/650 CHF n'a pas été réalisé en l'espace d'une année civile) ne seront pas honorés et perdront leur validité à la fin de l'année civile avec le tirage au sort. Tout recours juridique est exclu de même que tout versement d'une contre-valeur en argent. Le tirage sera effectué sous la surveillance d'un avocat.

Tirage au sort exceptionnel : participer, gagner & savourer !

Un tirage au sort exceptionnel** exclusivement réservé à nos Clients fidèles a lieu à la fin de l'année. Vous pouvez participer à ce tirage si vous obtenez au moins un billet papillon et que vous avez commandé pour au moins 500 €/650 CHF de marchandise en l'espace d'une année civile. (Prix public TTC.)

Comment acquérir un billet papillon JEMAKO ?

1. Vous avez recruté un nouveau Partenaire commercial. Votre Partenaire commercial nous confirme par écrit que c'est vous qui avez recruté ce nouveau Partenaire commercial. Dès que ce dernier a signé le contrat de Partenaire commercial et que celui-ci est parvenu entièrement rempli à JEMAKO, vous avez acquis un billet.

2. Vous recevez deux billets papillon supplémentaires pour chaque nouveau Partenaire commercial recruté dans une année civile, augmentant ainsi considérablement vos chances de gagner.

- Un Partenaire commercial recruté = 1 billet
- Chaque nouveau Partenaire commercial recruté = 2 billets

→ augmentation des chances de gagner

Dans les deux cas, vos billets sont enregistrés et ainsi validés pour le tirage dans la mesure où vous avez commandé pour 500 €/650 CHF de marchandise en l'espace d'une année civile.

Que pouvez-vous gagner ?

Parmi tous les participants, 3 gagnants d'un week-end bien-être dans un hôtel 4 étoiles en Allemagne pour deux personnes et d'une valeur totale de 800 €/1280 CHF par voyage sont tirés au sort chaque année.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec le programme de fidélité JEMAKO !